



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination contre la covid-19

Question au Gouvernement n° 3651

[Texte de la question](#)

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

M. le président. La parole est à M. Bernard Perrut.

M. Bernard Perrut. Notre pays s'enfoncé dans une crise sanitaire, économique et sociale très grave. Les Français sont particulièrement inquiets et redoutent l'avenir. Le début de la campagne de vaccination, par sa lenteur et ses dysfonctionnements, est un échec. Mais tout peut encore changer avec la mobilisation de tous. Encore faut-il que les députés soient mieux écoutés et considérés, consultés et associés à vos décisions, car nous représentons ici l'ensemble des Français.

Faut-il encore que les maires et les présidents d'intercommunalités, qui connaissent bien leurs concitoyens, soient les partenaires naturels de la campagne vaccinale. Ils ont déjà prouvé leur réactivité et leur efficacité : équipements, moyens humains et matériels sont à votre disposition. Les régions, après la gestion des masques et des tests, sont prêtes à mettre leur savoir-faire et leurs compétences logistiques au service de tous, profitons-en !

Faut-il encore, au-delà des hôpitaux, des EHPAD et des centres de vaccination, que les professionnels de santé libéraux – dans leur diversité – puissent administrer rapidement le vaccin, car la proximité est essentielle, et que la vaccination soit ouverte à tous les Français volontaires, sans condition d'âge, pour dépasser les objectifs du Gouvernement qui paraissent peu ambitieux au regard des six millions de personnes qui avaient été vaccinées, en deux mois, contre le virus H1N1.

Monsieur le Premier ministre, êtes-vous prêt à favoriser le rassemblement de tous ceux qui veulent s'engager, en abandonnant une vision trop centralisée et technocratique, et en apportant des réponses concrètes – avec une véritable transparence – sur l'approvisionnement en vaccins dans chaque département, sur les lieux ouverts et sur le nombre de personnes vaccinées chaque jour ?

Seules la qualité et l'efficacité de l'organisation favoriseront la confiance, car cette dernière ne se décrète pas. L'année du vaccin n'est pas encore devenue celle de l'espoir, mais nous pouvons y parvenir : tel est le souhait que je partage avec vous tous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Merci pour votre question. Cela vous surprendra sans doute, encore que nous nous connaissons bien et que vous étiez présent tout à l'heure lors de mon audition par la commission des affaires sociales : je suis d'accord avec l'ensemble des points que vous avez abordés.

Les élus des collectivités territoriales ont un rôle important à jouer. J'étais tout à l'heure en visioconférence avec les représentants de l'AMF – Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité –, de France urbaine, de l'Assemblée des départements de France et de Régions de France. Chacun a pu dire tout ce qu'il était capable de mettre en place ; les collectivités territoriales fourmillent d'innovation.

Figurez-vous que je suis, en la matière, très girondin. Je n'ai pas vocation à envoyer aux collectivités des guides de bonnes pratiques, quel que soit le nombre de pages, pour leur expliquer comment ils peuvent mobiliser des moyens de transport, des soignants ou tout moyen matériel qui leur semblera utile pour faciliter la campagne vaccinale.

M. Jacques Cattin. Il fallait anticiper !

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Je suis totalement d'accord avec vous : nous devons mobiliser tous les soignants. D'ailleurs, nous leur avons déjà lancé un appel et ils sont très nombreux à être mobilisés. Ils seront encore plus nombreux demain, lorsque nous disposerons de vaccins que nous pourrons distribuer par exemple par les réseaux officinaux classiques ou en faisant appel aux médecins libéraux, aux infirmiers ou à tout autre soignant capable de vacciner et qui souhaitera le faire.

En effet, nous devons gagner la bataille de la confiance ; elle est précieuse. Rien ne serait pire que d'arriver dans un établissement pour personnes âgées où seulement 30 % des résidents voudraient se faire vacciner. Je vous rassure : les retours dont je dispose montrent – à quelques exceptions près – que l'adhésion des personnes fragiles à la vaccination est solide.

Le seul point de divergence entre nous n'est pas de nature conceptuelle, mais bien pratique : vous dites qu'il faut vacciner tout le monde sans attendre.

D'abord, nous communiquons en toute transparence l'ensemble des chiffres s'agissant des vaccins : 1 080 000 avaient déjà été livrés, 50 000 produits par Moderna l'ont été aujourd'hui et 500 000 de Pfizer le seront cette semaine. Tous les tableaux vous ont été communiqués, de même qu'à l'ensemble des Français. Nous le ferons systématiquement. Les départements savent – et sauront –, semaine après semaine, le nombre de vaccins dont ils disposeront de manière à organiser la vaccination.

En revanche, nous ne pourrions pas vacciner, d'un seul coup, toute la population. Aucun pays n'en est capable. Nous avons besoin que les laboratoires produisent des vaccins pour pouvoir les acquérir : croyez-moi, nous y travaillons d'arrache-pied. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3651

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 janvier 2021](#)